

DEVENEZ

## ASSISTANT COMPTABLE

### EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Envie de découvrir un nouveau métier, de vous reconverter ?  
d'exercer un métier au service des autres ?

Découvrez  
notre  
dispositif  
complet



#### PUBLIC

Demandeurs d'emploi  
Agents territoriaux en reclassement  
Agents des fonctions publiques  
Salariés du privé



#### MODALITÉS D'ACCES

**Méthode de recrutement par simulation (MRS)** en partenariat avec France Travail

- 1 – Toutes les candidatures seront étudiées
- 2 – Pas de CV

Inscrivez-vous à une réunion d'information collective  
Participez à une séance de test  
Montrez vos motivations lors d'un entretien avec la collectivité employeur et le centre de formation



#### DURÉE

**Formation au métier**  
280 heures (140h en centre / 140h en collectivité)

**Accompagnement à la prise de poste**  
21 heures d'accompagnement collectif  
7 heures de tutorat individuel  
42 heures de formation complémentaire



#### DATE DE LA FORMATION AU MÉTIER

**29 janvier au 25 mars 2025**



#### PÉDAGOGIE INCLUSIVE

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire.

## FORMATION MÉTIER

### BLOC 1

**Se préparer à intégrer une collectivité territoriale sur un poste d'assistant comptable**



Environnement territorial : comprendre et s'intégrer,  
Le monde professionnel et les relations interpersonnelles,  
Les bases des finances publiques locales,  
Excel.

### BLOC 2

**Exécuter un budget de fonctionnement et d'investissement d'une collectivité locale en M57**



La comptabilité publique et les règles comptables en M57,  
L'exécution des dépenses du budget,  
L'exécution des recettes du budget,  
Les opérations de fin d'exercice en M57,  
La régie d'avance et de recettes en M57.

#### **Passage d'un certificat de compétences**

(en cours d'enregistrement auprès de France Compétences)

### BLOC 3

**Intégrer un service finances d'une collectivité locale**



La gestion des dépenses,  
La régie d'avance,  
La préparation des opérations de fin d'exercice,  
Les logiciels métiers,  
L'organisation et la gestion des priorités.

## ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE POSTE

### ÉTAPE 1

**Sécuriser la prise de poste**



Journées de renforcement sur la comptabilité publique  
Accompagnement individuel


### ÉTAPE 2

**Montée en compétences**




Journées de formation pour se perfectionner

## MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

 Une alternance entre présentiel et immersion dans la collectivité employeur  
Une approche métier rythmée par des apports théoriques, des entraînements pédagogiques, des mises en application...  
Une animation par des professionnels du secteur et expert dans leur domaine  
Un accompagnement individuel et collectif  
Un programme de sécurisation du parcours

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

 Évaluation tout au long de la formation avec les différents acteurs (CDG 35, formateurs et tuteurs) : exercices théoriques, grilles d'apprentissage complétées en début, à mi-parcours et en fin de formation.  
Évaluation des périodes de stage avec les tuteurs.  
Entretien de bilan et attestation de fin de formation.

**Les tarifs : 0 € de reste à charge**

**Pour plus d'informations,  
contactez-nous !**  
[formation.metiers@cdg35.fr](mailto:formation.metiers@cdg35.fr)  
02 99 23 41 33

## Les partenaires

